



## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DROITS D'AUTEURS & DISPOSITIONS DIVERSES RELATIVES À LA CRÉATION DE SITES INTERNETS ET AUTRES SUPPORTS DE COMMUNICATION.

### Ce que dit la loi :

Le droit d'auteur français est le droit des créateurs.

Le principe de la protection du droit d'auteur est posé par l'article *L. 111-1 du code de la propriété intellectuelle* qui dispose que :

“ L'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial. ”

Il en va ainsi de la question de la propriété des sites internet, de leur ergonomie (graphisme), de leur contenu, de leur nom (de domaine).

Concrètement, qu'est ce que cela implique?

En l'absence de contrat de cession précisant les contours et négociations autour de la propriété de chacun : graphisme, back office, logiciel, logo, charte graphique, back office, CMS, contenus, images, etc et le tarif ou la gratuité de ladite cession, c'est la jurisprudence, (Versailles, Juin 2013) qui rappelle que **“Combiner ensemble différents éléments selon une certaine présentation procède d'une recherche esthétique, nullement imposée par un impératif fonctionnel, qui confère au site une physionomie particulière le distinguant d'autres sites relevant du même secteur d'activité et révèle un effort créatif qui caractérise l'originalité de ce site éligible à la protection par le droit d'auteur instituée au Livre I du code de la propriété intellectuelle.”** et l'article L111-1 du code de la propriété intellectuelle qui prévalent.

POUR RÉSUMER :

- **CELUI QUI CRÉE LE SITE EST PROPRIÉTAIRE DUDIT SITE.**
- **CELUI QUI A COMMANDÉ LE SITE EN EST EXPLOITANT. II EST ÉGALEMENT PROPRIÉTAIRE DES CONTENUS QU'IL A LUI MÊME FOURNI, OU DONT IL EST L'AUTEUR. ( Textes, images, etc)**

Afin de bien préciser cela et éviter tout litige ultérieur, nos **CGV**, (articles 6.5 et 6.6), indiquent clairement les prestations comprises dans la proposition, ainsi que les droits accordés au client.